



## Communiqué des TX le 9 décembre 2024

Les syndicats CGT des territoriaux, réunis ce jour en assemblée générale des syndicats, ont pris acte de la journée de mobilisation du jeudi 5 décembre 2024. Il a été noté une participation disparate selon les collectivités lors de cette journée avec une réelle difficulté à se procurer le taux de grévistes par les employeurs. Pour autant, les remontées de terrain démontrent qu'une multitude de services ont été fermés : crèches, écoles, services administratifs... De nombreux rassemblements et départs collectifs ont eu lieu le matin de la mobilisation devant plusieurs collectivités : à Champigny, à Fontenay, à Ivry, à Créteil, à Chevilly-Larue... La participation des TX du 94 dans le cortège parisien était importante.

Cependant, si la mobilisation a été en demi-teinte, c'est notamment à cause de l'incertitude après la censure du gouvernement. Or, la censure du gouvernement Barnier ne modifie en rien le projet présidentiel et de ses alliés patronaux de voir accélérer l'agonie de la Fonction publique et des services publics afin de les livrer au secteur marchand et financier.

Si la censure a bien mis un frein à ce projet, les conséquences restent réelles sur le plan salarial car, pour l'heure, il n'est pas prévu d'augmentation du point d'indice pour les agent-es de la FP. Nous savons aussi que plusieurs employeurs locaux se baseront sur le contexte politique incertain pour ne pas ouvrir de négociations sur le régime indemnitaire entre autres.

Nous ne devons donc pas relâcher nos efforts en cette fin d'année afin de faire évoluer le rapport de force, en discutant avec les syndiqué-es et les agent-es pour les convaincre de la nécessité de se mobiliser et de préparer les mobilisations locales et nationales à venir.

L'AG a donc pris les décisions suivantes en lien avec la journée de grève et d'action du 12 décembre 2024 :

- **Invitation de l'ensemble des syndicats à organiser des AG des syndiqué-es et des personnels afin de prévoir des actions locales sur la journée du 12/12 et une action départementale en janvier 2025 ;**
- **Création d'une communication envers la population sur les menaces qui pèsent sur les services publics et les agent-es qui les font vivre au quotidien ;**
- **Engager un échange envers l'intersyndicale départementale afin de créer les conditions d'actions communes ;**

- **Invitation de tous les syndicats à annuler les instances représentatives du personnel le 12 décembre 2024 en raison de la journée de mobilisation.**

Les syndicats des territoriaux se réuniront le 20 décembre 2024 afin d'examiner de nouveau le contexte et les actions possibles dans la première quinzaine de janvier 2025.

A Créteil, le 9 décembre 2024

La CSD CGT 94